



Association de Protection
des Rivières Ariégeoises
Le Chabot



Analyse contradictoire du document publié par le Conseil Départemental de l'Ariège
« TOUT SAVOIR SUR LE PROJET D'ADDUCTEUR DU TOUYRE »
Avril 2026

FOIRE AUX QUESTIONS

Est-ce qu'aujourd'hui, le lac de Montbel connaît des problèmes de remplissage ?

Oui. Selon l'IIABM, les chiffres indiquent que sur ses 40 années d'existence, le barrage de Montbel a rencontré des défauts de remplissage durant 15 années, dont 5 années sur les dix dernières années, ayant pour conséquence la restriction des volumes lâchés.

Faux ! Sur 40 années, fin juin, après avoir fourni son quota (26 Mm³) au lac de la Ganguise (Lauragais), il est toujours resté le quota (et même plus) de 34 Mm³ pour la branche Hers Ariège (dont 12Mm³ pour assurer le soutien d'étiage de l'Hers et donc participer à celui de la Garonne.

Les surfaces à irriguer augmentent-elles, ou est-il prévu que l'adducteur permette une augmentation des surfaces irriguées ?

Non. Selon l'OUGC (Organisme Unique de Gestion Collective de la Vallée de l'Ariège) les surfaces irriguées sont restées stables entre 2015 et 2025. L'AUP (Autorisation Unique de Prélèvement) reste inchangée. L'objectif de l'adducteur est une sécurisation des volumes existants mais aucune augmentation n'est prévue.

Cette question sert à démontrer que l'agriculture ne serait pas la principale demandeuse de ce projet et à nous faire croire que les seuls buts sont l'environnement et notre sécurité. Or, répétons-le : c'est l'État via la Préfecture qui veille au maintien de la part des usages obligatoires (sécurité et consommation humaine) et du seuil de protection des milieux.

Et de fait : Les surfaces irriguées diminuent . La Chambre d'Agriculture de l'Ariège le constate aussi.

Tous les indicateurs nationaux et régionaux en attestent, les surfaces irriguées ont fortement baissées dans nos régions ces vingt dernières années.

Ce constat est confirmé en Ariège avec la baisse de plus de 1 000 hectares de terres irriguées (2000/2010).

Le seul secteur où la surface de terres irriguées progresse est le Couserans, dans la basse vallée du Salat, hors zone soutenue par Montbel.

Sur le périmètre desservi par Montbel, la diminution est « forte » à « très forte ».

La nature des productions change aussi et évolue vers des cultures demandant moins de « tours d'eau » ou plus précoces, pouvant bénéficier des pluies printanières : « Les cultures implantées témoignent de la baisse des surfaces fortement consommatrices d'eau comme le maïs (- 54 % par rapport à 2021-2022), au profit des pois (+ 1 133 % par rapport à 2021-2022) et des céréales et colza (+ 140 % par rapport à 2021-2022) » (source : CODERST du 07 février 2025)

Ce constat rend ce projet d'autant moins justifiable.

Pourquoi ne pas utiliser cet argent pour accompagner des changements de pratiques des irrigants ?

Justement, dans un souci de protection de la ressource en eau, tant sur les plans qualitatifs que quantitatifs, l'accompagnement financier de l'Agence de l'Eau et de la Région est conditionné à l'évolution des pratiques des irrigants, à la préservation de la vitalité des rivières interdépartementales ainsi qu'à la garantie de la salubrité publique.

Faux ! Cette affirmation n'est absolument ni documentée ni garantie. L'Agence de l'Eau Adour – Garonne a effectivement des préconisations en faveur de la préservation de l'eau que nous approuvons mais elles n'apparaissent pas dans le projet de détournement du Touyre.

Pourquoi la retenue de Fajane n'est jamais utilisée ?

La retenue à niveau constant de Fajane est une « réserve de salubrité » et son utilisation ne peut être déclenchée que par un arrêté préfectoral en cas d'extrême nécessité. **De plus, cette retenue d'eau constitue désormais un véritable réservoir biologique.**

Exact. Soulignons quand même que le CD09 soutenait il y a peu un projet de résidence hôtelière de luxe sur ce petit lac qu'il qualifie maintenant de « véritable réservoir biologique ». La contradiction ne les étouffe pas...

Est-ce que l'adducteur va aggraver le niveau de pollution du Touyre et risquer de polluer Montbel ?

Non. Les analyses de la masse d'eau de la rivière Touyre démontrent que son état s'améliore et devient similaire à celui de l'Hers. Celle-ci est classée en « bon état » et conforme à la DCE (Directive Cadre sur l'Eau).

Faux ! Le Touyre traverse Lavelanet et Laroque d'Olmes, anciens sites industriels textiles. « Le Touyre a été gravement pollué à partir de la fin des années 1950 par les rejets de teinture des industries textiles du bassin de Lavelanet, au point que toute vie aquatique (ou presque) avait disparu de Montferrier jusqu'au confluent avec l'Hers et que ce dernier était lui aussi gravement atteint par la pollution jusqu'à Moulin-Neuf soit environ 10 km en aval ». (<https://fr.wikipedia.org/wiki/Touyre>).

Malgré des efforts louables, on ne nettoie pas 70 ans de pollutions en quelques années. Les fonds et les eaux du Touyre restent pollués et potentiellement dangereux en cas de crues importantes soulevant les sédiments. Son état est classé mauvais à moyen au titre de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE).

Le lac de Montbel a lui des eaux de bonne qualité. Y apporter les eaux du Touyre est donc un risque inutile.

De plus, la prise d'eau du projet étant prévue juste en amont de la station de traitement des eaux usées (STEU) de Lavelanet-Larroque, la dilution en aval sera beaucoup moins importante et polluera donc plus le Touyre sur ses 13 km de débits affaiblis.

Ce projet d'adducteur n'encouragerait-t'il pas une agriculture intensive dépassée ?

Non. Sans eau, pas de culture ; une plante a besoin d'eau dans tous les cas. Le soutien de l'irrigation à partir du lac de Montbel permet à des céréaliers, à des maraîchers, à des arboriculteurs et à des polyculteurs-éleveurs de maintenir leurs activités, loin d'un modèle agricole intensif et productiviste.

Faux ! L'agriculture conventionnelle est grande consommatrice d'eau, de pesticides et d'engrais chimiques dont les dégâts sur notre santé et sur l'environnement sont partout visibles.

Le constat de la dégradation des sols et des eaux, tant superficielles que souterraines (nappes), est consternant. Dans les plaines et vallées agricoles de basse-Ariège, plus une seule goutte d'eau n'est indemne de polluants chimiques et le SMDEA ne puisse plus d'eau dans sa nappe phréatique car la dépollution est complexe et très onéreuse.

De plus, ce projet entretient l'idée qu'on est dans un système où l'eau est abondante. Malgré quelques mesures d'économie imposées par des météo extrêmes et des équipements permettant de mieux contrôler les arrosages, cela ne pousse pas les agriculteurs à réformer enfin ce modèle agricole productiviste.

Quant à mettre les arboriculteurs et les maraîchers – qui eux nous nourrissent localement - au même niveau de consommation d'eau que les céréaliers, c'est grotesque, les surfaces et les volumes étant beaucoup moins importants.

Est-ce que Montbel est une méga-bassine ?

Non. Contrairement aux bassines, l'alimentation en eau de Montbel ne se fait pas dans les nappes. Son remplissage se fait exclusivement par le stockage d'eaux de surface (rivières) dans des périodes où elles sont abondantes (et qui vont même parfois jusqu'à encombrer l'estuaire de la Gironde). Une méga-bassine est une réserve artificielle bâchée, isolée du milieu naturel et organisée comme un simple stockage d'eau pour un usage agricole.

Le concept de Montbel est en effet assez différent d'une Bassine. Nous affirmons cependant que les prélèvements actuels dans l'Hers sont suffisant et pourraient même être renforcés à certaines périodes, conjointement à d'autres mesures comme par exemple la mobilisation des nombreuses retenues collinaires inutilisées et l'application des méthodes de l'agroforesterie qui empêche l'assèchement des sols.

Est-ce qu'il pleuvra toujours autant en Ariège ?

Plus de pluies intenses et aléatoires, moins de neige, telle est l'évolution annoncée. La fonte des neiges permet d'alimenter régulièrement la rivière Hers et d'avoir un débit stable. Or, avec des pluies fortes, l'eau arrive plus vite et provoque des crues. Le problème, c'est que le lac se remplit grâce à un seul adducteur dont la capacité est limitée : quand il y a trop d'eau d'un coup, une partie ne peut pas être stockée. Ainsi, des pluies plus fortes ne permettent pas forcément de mieux remplir le lac. Pour améliorer la situation, la construction d'un deuxième adducteur, relié à une autre rivière, permettrait de capter davantage d'eau et de mieux gérer la ressource.

En effet, les volumes de précipitations vont se maintenir mais les chutes seront plus courtes et intenses. Les températures vont continuer à augmenter.

Notre conclusion est que l'agriculture doit urgemment s'adapter et non réclamer des mesures en ne se modifiant qu'à la marge pour poursuivre comme aujourd'hui.

On le sait maintenant : le meilleur stockage de l'eau est dans les sols. Il faut pour cela favoriser le remplissage des nappes phréatiques en ralentissant la circulation de l'eau, en permettant son infiltration en surface et en limitant l'évaporation et l'assèchement des sols.

L'agroforesterie, l'implantation de haies, la culture sous couvert végétal et une forte teneur en humus du sol sont quelques-unes des possibilités, peu coûteuses et efficaces.

Est-ce que le projet d'adducteur risque d'assécher la rivière et de nuire à sa biodiversité ?

Non. Seulement 20% du débit du Touyre est prélevé et uniquement en période hivernale quand l'eau est abondante en veillant à maintenir le débit de la rivière à 600 L/s, soit presque 2 fois plus que le DMB (Débit Minimum Biologique) fixé par la réglementation de cette rivière. Son régime torrentiel générera des crues et des débordements malgré l'adducteur. En outre, le projet prévoit de restituer au Touyre 250 L/s entre juin et novembre. Rappelons que cette rivière présente fréquemment des niveaux d'eau très bas durant la période estivale. Le projet d'adducteur va permettre au Touyre de retrouver son DMB «vital» à 380 L/s durant l'été.

Faux ! Étrangement, ce document répète une affirmation de la page 2.

Nous pensons toujours que ce projet sera nuisible au Touyre, une rivière fragile qui baisse beaucoup en été. Son écoulement en hiver et au printemps sert à recharger sa nappe souterraine d'accompagnement. Cette dernière restitue de l'eau à la rivière en été. Lui prélever 20 % de son débit risque d'empêcher la recharge de cette nappe d'accompagnement.

Conscient de cela, le CD09 prévoit un système de pompage pour restituer de l'eau au Touyre en été. Cette méthode sera extrêmement consommatrice d'électricité et interroge sur « l'intelligence » du système : Si de l'eau a été apportée au lac de Montbel, il est fort peu probable qu'on la rende et de plus, s'il faut la rendre en été, pourquoi ne pas l'y avoir laissée en hiver ?

Mais puisque le CD 09 envoie des chiffres, en voici quelques-uns :

- Ne laisser que 600 l/s en période de hautes eaux c'est maintenir le Touyre en étiage permanent puisque c'est son débit mensuel moyen le plus bas,

- Lui restituer 250 l/s lorsqu'il n'en a plus que 160 c'est lui redonner un peu d'eau à peine quelques jours par an, ce qui se produit... **3 jours tous les 5 ans** en moyenne !

- En raison de sa réalimentation prévue en été, le Touyre changerait de statut passant en "Rivière Réalimentée", ce qui permettra le pompage directe de ses eaux par les irrigants locaux, y compris en période d'étiage !

- Le nombre de m³ restitué sera limité au nombre de m³ prélevé directement dans le Touyre pour l'irrigation et de fait, ce n'est plus un soutien d'étiage comme annoncé mais de la compensation des prélèvements agricoles.

CHRONOLOGIE DU PROJET ET DES FUTURS TRAVAUX

Sur ce tableau, nous n'avons qu'un commentaire : Les « *Réunions et ateliers publics...* », la « *Concertation citoyenne...* » et la « *Constitution et animation d'un groupe contact...* » n'ont jamais permis aux citoyennes et citoyens ariégeois d'influer sur ce projet qui nous est arrivé tout ficeler et qui ne pouvait être remis en question.